

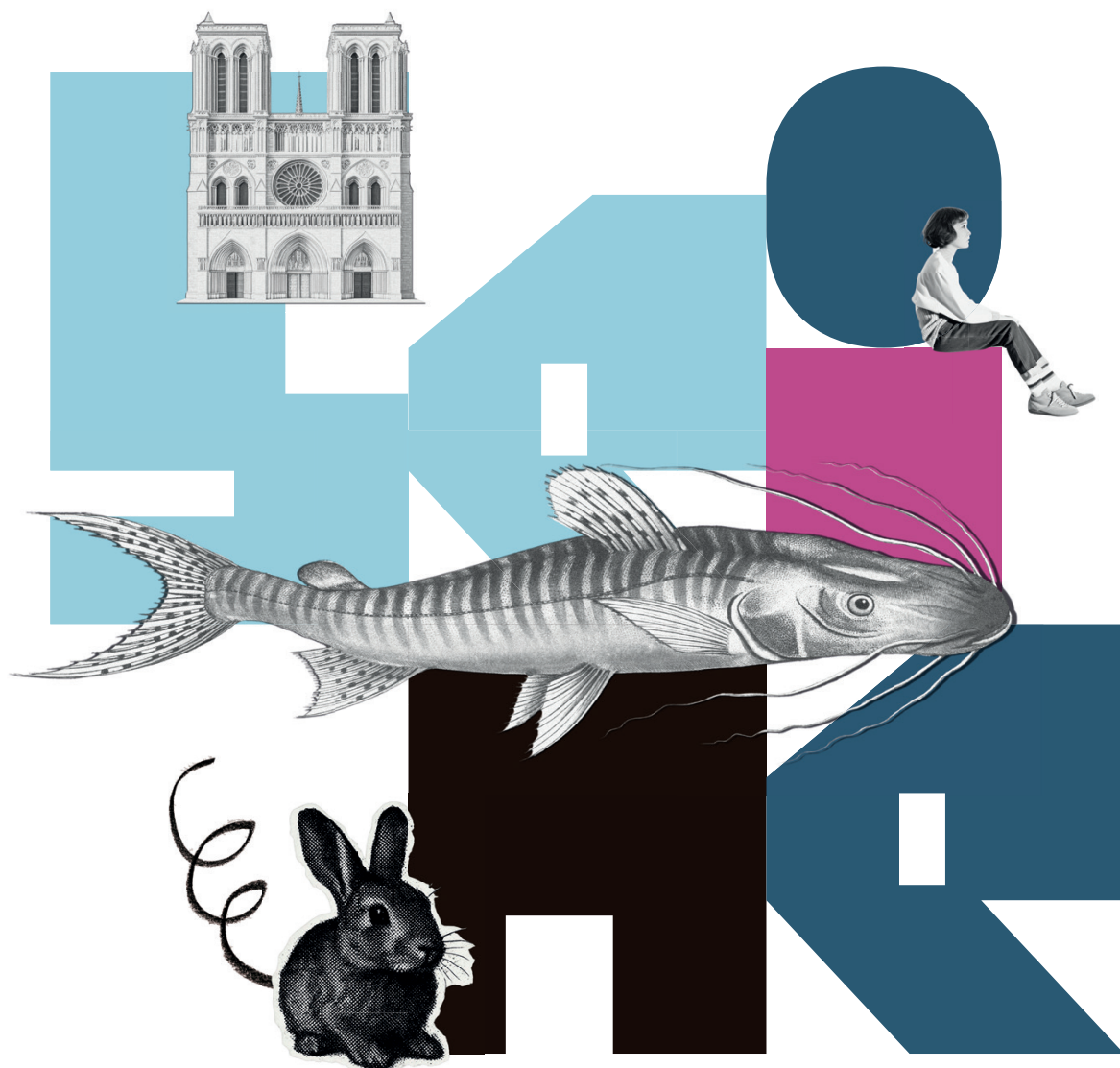
les Ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

44ème atelier international de créativité urbaine et territoriale
du 7 au 25 Septembre 2026
Île-de-France, France

Aux rythmes de l'eau

Imaginer la métropole séquanienne



Appel à candidatures détaillé
Document-sujet

2ème session du cycle d'ateliers internationaux
«Ecologie et habitabilité de la Seine et de ses affluents»

Les Ateliers de Cergy : créativité, collectif, prospective

15 à 18 participants

Trois semaines de terrain et de travail collectif

International et pluridisciplinaire

Les territoires au coeur du processus

Liberté de proposition

Chaque année, en Île-de-France, Les Ateliers réunissent une vingtaine d'étudiant-es et de jeunes professionnel-les de disciplines et nationalités variées, sélectionné-es pour travailler ensemble au sein d'équipes pluridisciplinaires. Pendant plusieurs semaines, ils explorent un territoire concret, en lien étroit avec les acteurs locaux, afin de produire des visions stratégiques et des propositions opérationnelles.

À la croisée du laboratoire de recherche et du projet de terrain, l'atelier repose sur une méthode singulière : un travail intensif, collaboratif et créatif, nourri par des apports d'expert-es, des visites de terrain et des échanges avec les parties prenantes. Une place essentielle est accordée à la production de représentations - dessins, cartographies, récits, scénarios - qui permettent d'explorer les imaginaires, de rendre visibles les dynamiques territoriales et de partager les propositions de manière sensible et accessible.

Après un temps de visites et de travaux en équipes, les participants présentent leurs travaux devant un jury international présidé par les autorités locales. Leurs propositions - visions de long terme et pistes d'action concrètes - sont mises à disposition des acteurs du territoire comme ressources pour nourrir les politiques publiques.

Le 44ème atelier est le deuxième atelier du cycle «Écologie et habitabilité de la Seine et de ses affluents» démarré en 2025, qui invite les participants et partenaires à réimaginer le bassin versant de la Seine et de ses affluents en trois séquences : amont, métropole, et aval.



L'équipe de l'atelier

Co-pilotes scientifiques :

César Silva Urdaneta et Laura Châtaigner

Assistante-pilote : Clotilde Trivin

Directrice des Ateliers : Véronique Valenzuela

Directeur des projets : Simon Brochard

Gestion et communication : Victoire Bayle

Comptabilité et logistique : Lhakey Tenzin

Identité graphique du cycle : Antonin Mesnil

Les partenaires du cycle



Table des matières

Introduction.....	4
1 - Le territoire.....	5
2 - Les 6 grandes questions de l'atelier.....	8
3 - Imaginer le grand jardin séquanien.....	10
4 - Le temps comme méthode.....	16
Comment participer ?.....	18



Les illustrations présentes dans ce document sont la propriété des Ateliers, sauf crédits et mentions contraires.

Introduction

Vivre avec l'eau, enjeu majeur pour le Grand Paris et le bassin de la Seine

Dans des temps marqués par l'incertitude et la dégradation de nos milieux habités - tensions sur les ressources essentielles, montée des inégalités, surchauffe urbaine et aléas climatiques - les enjeux de l'habitabilité métropolitaine s'imposent avec une force nouvelle.

Depuis la révolution industrielle, les villes se sont construites dos à l'eau : canalisation des rivières et recouvrement des cours d'eau, drainage des sols, artificialisation des berges, imperméabilisation des surfaces. Ces logiques techniques ont permis le développement urbain exceptionnel de l'Île-de-France, avec une intensité particulière liée à la centralisation française et à la concentration des pouvoirs, mais ont aussi contribué à accentuer les vulnérabilités.

Les acteurs de ce système territorial unique redécouvrent aujourd'hui l'importance des cycles de l'eau, des sols, des zones humides et des continuités écologiques. Au-delà d'une approche centrée sur la gestion, l'enjeu est d'ouvrir à l'impératif de vivre avec l'eau et de transformer les manières de faire métropole à partir de ce qu'elle rend possible, de ce qu'elle limite et de ce qu'elle relie.

Ce 44ème atelier s'inscrit dans l'horizon du Grand Jardin Séquanien, comme **un cadre pour relire la métropole depuis ce qui porte la vie**. Dans ce contexte, l'atelier propose d'explorer la possibilité d'une métropole jardin : une métropole qui ne chercherait plus à maîtriser l'eau mais à composer avec elle dans un nouveau projet de territoire. Il s'agit de changer de regard sur le fonctionnement métropolitain à partir de ce qui soutient son habitabilité : ce qui infiltre, relie, rafraîchit, nourrit, abrite et redistribue. La Métropole jardin propose ainsi un déplacement : passer d'un système qui vise la maîtrise hydraulique à une société fluviale attentive à ses cycles, ses variations et ses conflits d'usages

L'atelier invite à repenser la métropole parisienne à partir de l'eau et du bassin de la Seine, en explorant comment une métropole jardin pourrait émerger grâce à de nouvelles manières d'habiter, de produire, de gouverner et de transformer le territoire dans le temps. Il s'articule autour de trois enjeux complémentaires - habiter la métropole à travers l'eau, cultiver une conscience métropolitaine et articuler des synergies d'acteurs - déclinés en six grandes questions qui interrogent les relations entre milieux, logements, espaces productifs, gouvernance, initiatives collectives et foncier.

La manière d'agir collectivement constitue le fil conducteur de la session. **L'atelier invite à travailler à partir de trois actions opératoires : révéler, relier, activer.** RÉVÉLER ce qui soutient déjà la vie métropolitaine, mais demeure souvent peu visible ; RELIER les échelles, les acteurs, les usages et les territoires ; ACTIVER, enfin des prises concrètes de transformation, capables d'engager des dynamiques collectives dans la durée.

Comprendre la métropole suppose alors de replacer ses dynamiques dans le système territorial du bassin de la Seine. L'introduction au territoire en fera apparaître les paysages, les structures et les relations, comme une invitation à situer les prises de projet à l'échelle du grand bassin.



Le territoire

Le bassin de la Seine est un bassin historique et le cœur vital d'un territoire aux dynamiques complexes. Ses 78 600 km² de bassin versant, la diversité de ces paysages et sociologies ont conduit les Ateliers de Cergy à développer une approche inédite pour les 3 séquences spatiales de la Seine, traitées dans des ateliers successifs.

Le travail de ce 44^{ème} atelier explore le bassin versant dans son ensemble mais s'intéresse lors de cette session à la Seine métropolitaine. Celle-ci représente la séquence centrale du bassin versant et constitue le cœur d'une « ville-monde », où se concentrent une grande partie de l'urbanisation, des réseaux et des services, des activités économiques. Elle est également marquée par la concentration des fonctions, l'intensité des usages, des infrastructures et des grands services ainsi que par une complexité institutionnelle. Cette singularité tient à la centralisation du modèle français. La région capitale rassemble une part majeure des fonctions politiques, administratives, scientifiques et économiques du pays. C'est aussi le principal bassin d'emploi et de production de la valeur. Également nœud névralgique des réseaux d'infrastructures, la métropole apparaît ainsi comme une « ville-région » dont l'organisation et le rôle structurant dépassent largement ses limites administratives.

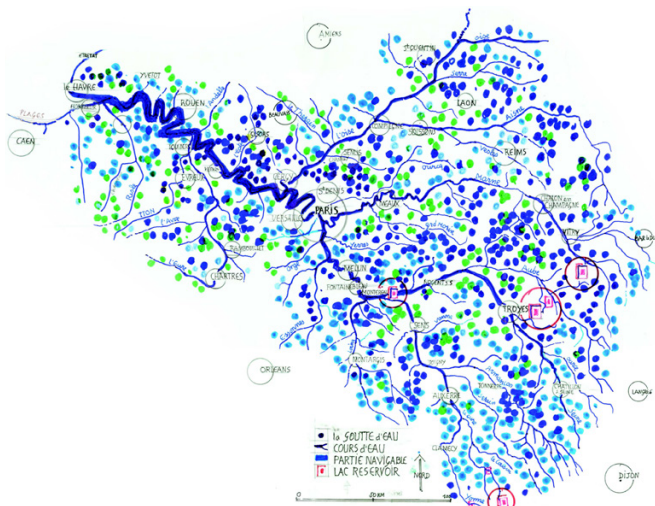
Au-delà de la Seine, l'atelier prend en compte le chevelu des rus, rivières et affluent visibles ou enfouis, ainsi que les nappes, les zones humides, les sols et les réseaux d'approvisionnement et d'assainissement. La métropole se caractérise en effet par une géographie de l'eau à la fois dense et parfois discrète, marquée par la Seine, par des affluent majeurs tels que la Marne, l'Oise ou l'Yonne, mais aussi par des cours d'eau plus modestes, tels que la bucolique Bièvre, l'invisible Croult, le discret Morbras ou encore le pittoresque ru de Gally. Cet atelier porte une attention particulière aux continuités hydrologiques qui structurent l'agglomération et aux possibles qu'elles révèlent. Il invite ainsi à habiter la métropole à travers la

Seine et ses affluent en redonnant lisibilité à ce tissu de relations souvent recouvert par l'épaisseur urbaine ou relégué à l'arrière-plan dans les espaces périurbains et ruraux.

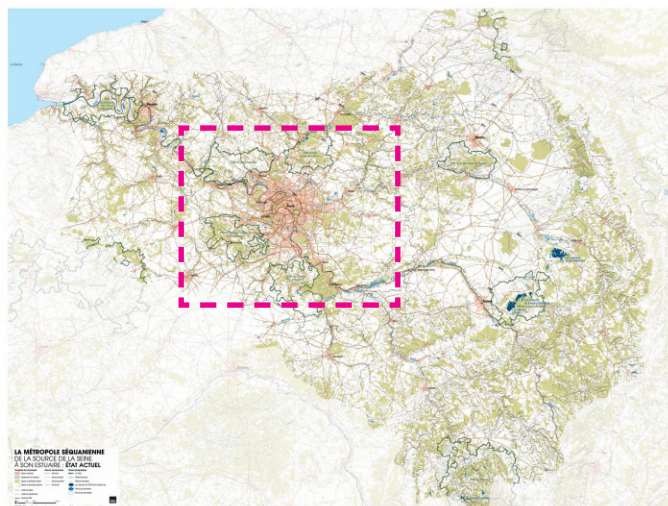
Cette lecture rend lisibles les interdépendances amont-aval : bien qu'éloignée de la source et de l'estuaire, la Métropole dépend de son amont pour maintenir les débits, réguler les crues et assurer la navigation. Grâce aux grands lacs-réservoirs situés parfois à plusieurs centaines de kilomètres en amont – comme les lacs d'Orient, du Der-Chantecoq ou encore de Pannecière – l'eau des robinets parisiens peut venir d'aussi loin que les pluies tombées sur le célèbre vignoble champenois. L'agglomération influence en retour l'aval par ses effets hydrauliques, écologiques et métaboliques, ainsi que par la diversité des usages qui s'y déploient, du commerce fluvial au tourisme, jusqu'au retour de la baignade. Elle porte également un système d'approvisionnement et d'assainissement complexe, depuis les usines d'eau potable d'Orly ou de Joinville jusqu'aux grandes stations d'épuration de Valenton ou encore d'Achères (la plus grande d'Europe !). À cette trame s'ajoutent aussi des réservoirs et des canaux qui jalonnent le territoire métropolitain et participent à l'attrait de ses paysages et à la qualité de son cadre de vie.

De la ville-monde à la ville-région

Si Paris concentre à un degré exceptionnel les fonctions qui fondent son statut de ville-monde, le monde dont elle dépend ne se limite pas à ses frontières. Les ressources qu'elle capte, les flux qu'elle organise, les infrastructures qui la soutiennent et les territoires qui la nourrissent la rattachent à un ensemble bien plus vaste. C'est en ce sens qu'elle doit aussi être pensée comme une ville-région.



Le bassin versant de la Seine, représenté ici en « gouttes d'eau » par Bertrand Warnier, représente 80 000 km², soit la superficie de l'Autriche.



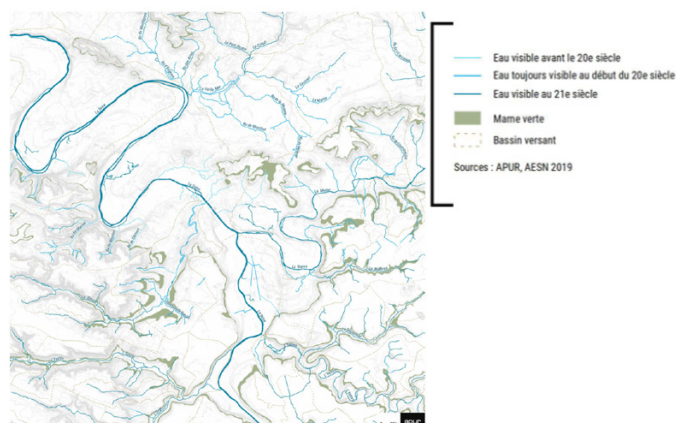
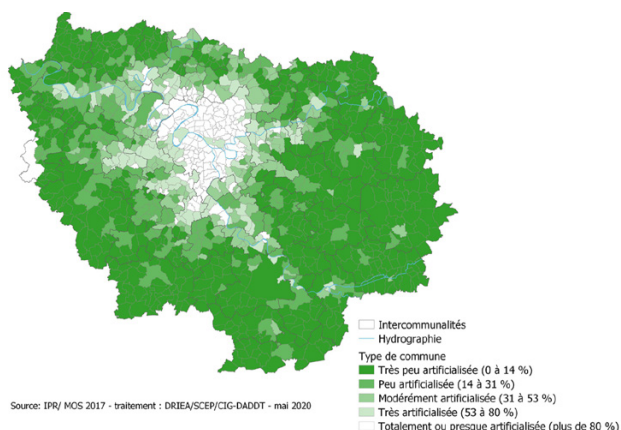
La métropole parisienne est au centre du bassin, où de nombreuses confluences concentrent les eaux du territoire. (Institut Paris Région)

Cette complexité spatiale coexiste avec des milieux naturels et semi-naturels – berges, îles fluviales, coteaux, forêts périurbaines et zones humides – qui jouent un rôle important dans la régulation du microclimat, la filtration des eaux et la biodiversité. Leur présence, leur qualité et leur accessibilité restent cependant très inégalement réparties dans l'espace métropolitain. Dans ce contexte, paysages et patrimoines naturels apparaissent comme des ressources à mobiliser : bien que souvent peu valorisés, ils peuvent redevenir des supports de projet pour une métropole plus écologique et résiliente, comme le montrent les effets de renaturation de la Bièvre au sud de Paris ou de réouverture de certains cours d'eau urbains, comme le ru du Sausset à Tremblay-en-France, aux confins de l'Île-de-France. C'est à cette articulation entre milieux vivants, formes bâties et capacités d'action territoriale que renvoie, de manière particulièrement vive, la question des interactions entre sols, foncier, espaces bâtis, infrastructures et milieux vivants.

La Seine Métropolitaine est également un territoire socialement diversifié où se concentrent des populations multiculturelles et aux profils socio-économiques variés. Les conditions d'habitabilité y sont très différenciées : accès à la nature et aux espaces de loisirs, proximité des équipements, exposition aux aléas climatiques, qualité de l'air et de l'eau, mais aussi la capacité à prendre part à la vie citoyenne : statuts d'occupation, vie associative, accès aux espaces publics ou au logement. À ces contrastes s'ajoutent des injonctions parfois contradictoires qui pèsent sur l'eau et sur les sols : préserver la ressource face aux dérèglements climatiques, soutenir les usages logistiques et productifs, et renforcer dans le même temps les usages récréatifs et le rapport au vivant. Ces tensions ouvrent notre invitation à repenser les dynamiques de la métropole comme la construction collective d'un grand jardin séquanien : projet désirable et possible qui met au centre le soutien de la vie au sens large, au service des solidarités territoriales et des conditions d'une résilience partagée.

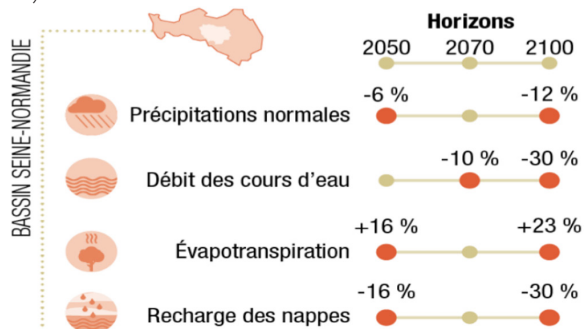
La Seine métropolitaine, charnière territoriale et espace d'articulation

Entre la Seine amont, territoire largement rural, porteur à l'échelle du bassin de fonctions nourricières, de régulation et d'énergie, et la Seine aval, qui s'affirme à l'échelle d'une région entière comme axe de transport fluvial, de commerce, de logistique et de tourisme, la Seine métropolitaine occupe une position singulière. Séquence centrale du bassin, elle constitue un espace de jonction où se concentrent à la fois les continuités du fleuve, les intensités urbaines, les franchissements, les fonctions statutaires et les tensions de gouvernance. Si Paris met en scène un rapport relativement stabilisé au fleuve, entre cristallisation patrimoniale et dynamiques favorables à l'appropriation citoyenne, celui-ci se fragmente de nouveau au-delà de la capitale, là où les continuités entre rives s'affaiblissent et où réapparaissent des disjonctions entre communes, usages et responsabilités. En ce sens, la session métropolitaine n'a pas seulement pour objet le cœur dense de l'agglomération : elle interroge la capacité de cette section centrale à renouer des liens avec ses affluents, ses périphéries, son amont et son aval, et à devenir un véritable espace d'articulation à l'échelle du grand bassin.



Le cœur de l'agglomération est marqué par des sols très artificialisés (DRIEA)

De nombreux cours d'eau ont été enfouis dans le Grand Paris (APUR)



© L'INSTITUT PARIS REGION, 2021 / Sources : DRIAS, GREC ÎdF, AESN, SDAGE

Les changements climatiques auront de nombreux impacts sur la place de l'eau en ville et dans tout le bassin.



Crue de la Seine en 2018, Lionel Allorge



L'eau présente sous diverses manières et dans différents espaces métropolitains : la Seine à Paris, au village olympique de l'île-Saint-Denis, la renaturation du Croult à Gonesse, la Seine à Villeneuve-Saint-Georges, la Marne à la Ferté-sous-Jouarre, le port de Gennevilliers, la Grande Borne à Grigny (Grand Paris Sud), Disneyland Paris (Benoit Prieur), Vaucresson, la Plaine Saint-Denis (Som Vosavanh)

Les 6 grandes questions de l'atelier

Habiter la métropole à travers l'eau

Affirmer le rôle des milieux aquatiques, des infrastructures et des paysages de l'eau comme supports de la vie métropolitaine, approfondir les usages et les relations à l'eau.

1. Comment les gestes de soin de l'eau et de ses figures paysagères peuvent-ils refonder l'habitabilité métropolitaine?

L'eau peut être abordée comme une ressource ou un risque. Elle peut aussi, dans une éthique du soin, devenir un principe de projet capable de remettre l'eau au centre du projet métropolitain. À travers les figures paysagères de l'eau - affluent confluences, vallées, îles, coteaux, sols, lisières - il devient possible de situer des prises concrètes pour agir. Retenir, infiltrer, ralentir, rouvrir, partager, rafraîchir : comment ces gestes peuvent-ils transformer les conditions de vie face à la crise climatique et écologique ?

2. Comment relier logement, densité, eau et vivant pour une métropole désirable et hospitalière?

Le logement compose une part majeure de la métropole : s'en saisir, c'est agir sur l'un des leviers les plus structurants de sa transformation. Le logement constitue un point d'articulation essentiel entre l'échelle intime et l'échelle territoriale. Il met en jeu le confort d'été, l'accès à l'eau, la gestion des eaux pluviales, la sobriété foncière, les espaces partagés, jardins, cœurs d'îlots et relations quotidiennes au vivant. Comment refaire de l'habiter un levier écologique, social et climatique pour la métropole ?

Cultiver une conscience métropolitaine

Construire une connaissance partagée des interdépendances et des solidarités qui lient la métropole à ses rivières, à ses écosystèmes, à ses territoires productifs et nourriciers.

3. Comment requalifier les espaces productifs et économiques en ressources territoriales au service d'une métropole désirable et soutenable?

Si les espaces productifs et économiques sont souvent perçus comme délétères pour la qualité de vie, ils soutiennent pourtant la vie métropolitaine : agriculture, services, approvisionnements, logistique, production. Comment dépasser la lecture de l'attractivité économique pour considérer ces espaces comme ressources de la régénération des territoires ? L'enjeu est d'améliorer leurs relations à l'eau, aux sols, aux écosystèmes et à la qualité de vie, afin qu'ils contribuent pleinement à l'habitabilité métropolitaine.

4. Quelles formes de gouvernance peuvent porter une Métropole synonyme de solidarités territoriales?

La métropole ne vit pas seule : ses affluents, ses mondes agricoles, ses infrastructures, ses territoires d'appui et ses systèmes logistiques, énergétiques et productifs font pleinement partie de ce qui la compose et la fait tenir. Comment penser les solidarités entre cœur dense et périphéries, entre amont et aval, entre institutions, habitants, usages et écosystèmes, afin de porter une transformation à la fois écologique, sociale et politique à l'échelle de la Seine métropolitaine et de ses affluents

Articuler des synergies d'acteurs

Imaginer des coalitions entre acteurs publics, économiques, associatifs et habitants, afin de lever les freins à la transformation écologique et sociale de la métropole.

5. Comment faire place aux initiatives collectives dans le projet métropolitain?

Face aux risques de délitement démocratique et aux défis d'un projet partagé dans une métropole marquée par des disparités sociales et territoriales, le projet métropolitain suppose de reconnaître et de renforcer la place de l'action citoyenne. Les pratiques habitantes, associatives, culturelles ou événementielles ne relèvent pas seulement de l'accompagnement ou de l'animation : elles contribuent elles aussi à construire une métropole plus résiliente, plus juste et mieux préparée aux dérèglements climatiques. Comment leur donner une place plus stratégique dans la transformation métropolitaine ?

6. Comment faire de la parcelle et du foncier une infrastructure de transformation?

Le parcellaire peut être envisagé comme une unité concrète où se croisent propriété, usages, règles, perméabilité, biodiversité, vulnérabilités et capacités d'action. À ce titre, il constitue aussi un espace stratégique d'articulation entre acteurs, où se jouent des arbitrages, des responsabilités et des possibilités de coalition. Dans un contexte de pression foncière et de Zéro Artificialisation Nette, comment faire du foncier non plus seulement une contrainte ou une ressource à arbitrer, mais une véritable infrastructure de négociation, d'action et de transformation métropolitaine ?

Trois façons d'agir dans la métropole

RÉVÉLER : rendre visible ce qui constitue déjà les supports écologiques et sociaux de la métropole : paysages fluviaux, sols vivants, infrastructures invisibles, pratiques habitantes. Il s'agit de remettre en jeu les structures géographiques dans le projet métropolitain : retrouver la place des coteaux végétalisés, le relief des vallées et des plateaux, la singularité des confluences, des îles et des belvédères, comme autant de figures capables d'orienter les manières d'habiter et de transformer le territoire.

RELIER : mettre en relation les échelles, les acteurs et les usages : du logement aux bassins versants, du parcellaire aux dynamiques territoriales, des initiatives locales aux politiques métropolitaines. Retisser des continuités concrètes entre rives, quartiers, affluents, franges urbaines, espaces agricoles, lieux productifs et espaces publics, mais aussi d'associer autrement celles et ceux qui les pratiquent, les traversent et les font vivre, il s'agit de mettre en mouvement les solidarités et dynamiques qui lient la métropole à ses milieux de vie.

ACTIVER : explorer des stratégies de déclenchement, des idées-catalyseurs capables de dépasser les obstacles institutionnels ou fonciers et d'engager des dynamiques concrètes de transformation. Cela suppose d'identifier, ce qui peut faire levier dans les situations métropolitaines : des coopérations à renforcer, des pratiques à amplifier, des manifestations à réorienter, des usages collectifs à soutenir, des ressources culturelles à mobiliser, afin d'ouvrir des dynamiques de transformation partagées et opérantes.



Imaginer la métropole du grand jardin séquanien

La Métropole jardin, au-delà de la métaphore paysagère, désigne un changement de regard sur le fait métropolitain. Il s'agit de relire la ville depuis ce qui porte la vie, soutient l'habitabilité et permet son inscription dans la durée, puis de mettre en mouvement les actions collectives et individuelles à partir de cette attention renouvelée aux conditions de vie.

Une telle relecture engage aussi un déplacement des représentations. La figure du jardin permet de relier les réalités, l'imaginaire et le symbolique (Younès, 2026, entretien), et ouvre des transversalités fécondes entre les différentes dimensions du projet métropolitain. Les territoires ne se transforment pas seulement à travers des outils, des règles ou des programmes, mais aussi par l'appel aux récits et aux imaginaires qui orientent ce que l'on tient pour possible, acceptable ou désirable. La Métropole jardin apparaît ainsi comme un récit-cadre, un principe d'action, mais aussi une méthode : faire métropole par l'(a)ménagement et la gouvernance des espaces ouverts - naturels, agricoles, forestiers,

hydrauliques - mais aussi des jardins pavillonnaires, des espaces publics, des cours et cœurs d'îlots, des îles et des coteaux, des plaines et des vallées, comme autant de supports d'une infrastructure d'habitabilité. Tout ce qui porte, accueille et soutient la vie est susceptible de devenir la « matrice » de cette métropole renouvelée. L'idée du jardin devient une manière de considérer l'ensemble de ses compo-santes, de les traiter avec une même attention, par le prisme et les gestes du soin, et d'en faire les supports d'un projet territorial. En ce sens, le projet de Métropole-Jardin fait des paysages de l'eau les fondements du cadre de vie métropolitain et mobilise la figure du jardin pour impulser l'habitabilité d'espaces urbains et périurbains hétérogènes et composites. L'imaginaire du jardin dépasse l'alimentaire ou l'agrément pour atteindre une « dimension existentielle, liée au soin et à l'habiter » (Moquay, 2023). Dans cette perspective, il peut se comprendre comme un horizon de régénération des milieux habités, au sens de ménager, relier et recréer les conditions d'existence de nos milieux de vie (Younès, 2012)

La métropole jardin de l'eau

La Métropole jardin prend ainsi sens à l'intérieur d'un ensemble plus vaste : celui du Grand Jardin séquanien. Elle ne désigne pas seulement une manière de qualifier la métropole, mais de la replacer dans l'épaisseur géographique, hydrologique et paysagère du bassin de la Seine. En ce sens, elle peut se comprendre comme la métropole du cycle de l'eau, condition première de la vie du grand bassin. La métropole apparaît alors moins comme un simple assemblage fonctionnel que comme un système de relations, de dépendances et de possibles à l'échelle du bassin et au fil de l'eau.



Production
de l'atelier 2025

Par opposition à une certaine vision historiciste du jardin comme monde clos (Moquay, 2023), la Métropole jardin renvoie à un maillage d'espaces interconnectés et interdépendants. Elle désigne un système ouvert, traversé par des circulations d'eau, de matières, de vivants, d'usages et d'attachements. Elle relève moins d'une composition tenue par une seule main que d'un agencement de gestes de création, d'entretien et de transmission dis-tribués dans le temps entre des acteurs variés. En cela, elle constitue moins une figure esthétique qu'un projet éthique et politique d'habitabilité, fondé sur l'articulation durable des

milieux, des pratiques et des formes de vie. Adossée à cette entrée historique, régénérative, imaginaire et méthodologique, la Métropole jardin vise à rendre possibles et socialement acceptables des manières de composer avec l'eau, les sols et le vivant, afin que les transformations deviennent appropriables par des coalitions d'acteurs et d'habitants, à travers des usages situés, des lieux concrets et des pratiques capables d'entretenir et de renouveler les conditions de l'habitabilité, dans l'objectif de faire émerger une métropole à la fois vivable, juste et désirable : celle d'un **Grand Jardin séquanien**.

De la métropole barbare à la Métropole jardin

En creux, la réflexion sur la Métropole jardin peut aussi se lire comme une réponse au diagnostic critique des métropoles barbares formulé par Guillaume Faburel (2019) : celui d'un modèle métropolitain largement porté par la compétition économique, l'accélération des flux, la concentration et la confiscation des richesses, l'artificialisation des sols, ainsi que l'épuisement des milieux et des sociétés. La Métropole jardin ne conteste pas la violence de ce constat ; elle cherche au contraire à en inverser l'horizon, en replaçant au centre les conditions d'habitabilité, les interdépendances territoriales, le soin apporté à l'eau, aux sols et au vivant, ainsi que la possibilité d'un imaginaire métropolitain réinscrit dans les équilibres de subsistance et orienté vers des manières d'habiter à la fois plus justes et plus désirables.

À partir de là, la Métropole jardin se décline selon des entrées complémentaires : pensée comme un système d'eau, relue depuis ses conditions de subsistance, organisée par ses continuités et ses porosités, attentive à ses fonctions vitales, guidée par une éthique du soin, gouvernée comme un commun et inscrite dans des temporalités articulées.

Ces différentes perspectives ne constituent pas un programme à suivre pas à pas, mais une manière d'explicitier des dimensions à travers lesquelles la métropole peut redevenir habitable, ou plus exactement cohabitable, au sens d'une vie partagée entre habitants, milieux et vivants.



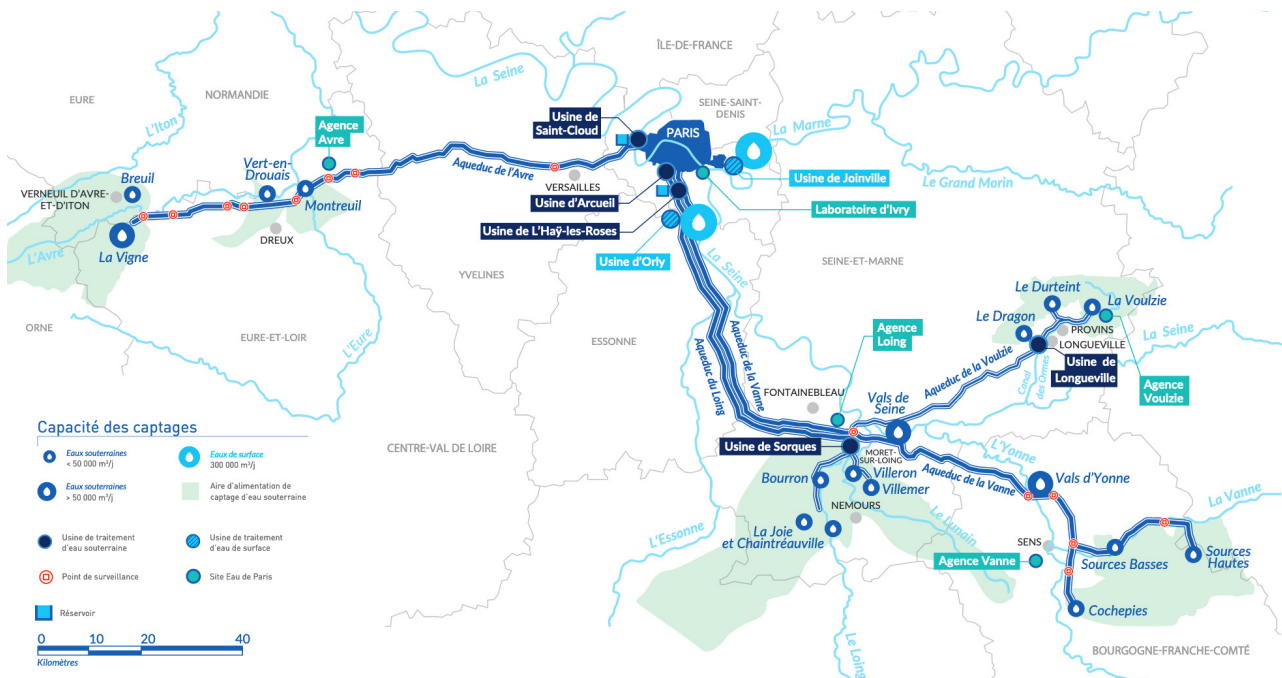
Pensée comme un système d'eau, la métropole d'une société fluviale

L'eau constitue l'armature qui relie milieux, infrastructures, usages, ressources et vulnérabilités à l'échelle du bassin versant. Penser la métropole comme un hydro-système suppose de relier les échelles, depuis l'espace domestique jusqu'à celle du grand bassin. L'eau et ses circulations cessent alors d'être reléguées dans l'invisible des réseaux ou dans le seul registre du risque : elles redeviennent lisibles comme une condition structurante de l'habitabilité métropolitaine.

Cette approche appelle des gestes concrets - **ralentir, répartir, in filtrer, stocker** - qui répondent tout à la fois aux enjeux de rafraîchissement, de risque d'inondation, d'agrément, de loisir, d'eau potable et de biodiversité. Ils dessinent une hydrologie plus attentive à la capacité des sols et des milieux à accueillir, retenir et redistribuer l'eau. La Métropole jardin invite ainsi à réapprendre à composer avec l'eau comme condition essentielle de ses milieux de vie.

Une société fluviale de fait

De l'aval à l'amont, des rus aux affluents, les dynamiques de l'hydrosystème métropolitain révèlent de fortes interdépendances. À Achères, en Seine aval, le plus grand site d'épuration d'Europe, traite l'essentiel des eaux usées de l'agglomération parisienne avant leur rejet dans la Seine, au point de faire figure de principal affluent du fleuve. À l'autre extrémité, en Seine amont, l'alimentation en eau potable dépend de captages et d'aqueducs lointains, depuis les sources de la Voulzie, qui sont acheminés par le Loing jusqu'à Paris. En période de pluie, les fortes fluctuations de la Marne, de l'Oise ou de l'Essonne rappellent, quant à elles, l'interdépendance des vulnérabilités et que l'habitabilité métropolitaine se joue à l'échelle du grand bassin.



La Ville de Paris s'approvisionne en eau en amont et en aval, à plusieurs centaines de kilomètres. Eau de Paris

Relue depuis ses conditions de subsistance, une métropole nourricière

La Métropole jardin se pense à partir de ce qui hydrate, nourrit, fait naître et redistribue. L'eau, les sols et le vivant n'y forment plus l'arrière-plan du projet : ils en deviennent les supports explicites. Les paysages fondent des milieux d'existence et constituent l'espace d'une éthique de la subsistance. Dans une approche proche de celle que Jean-Marc Besse associe à l'action du jardin et du paysage (Besse, 2023), nourrir, dans la Métropole jardin, ne signifie pas seulement produire ou approvisionner, mais aussi entretenir, cultiver, accompagner et faire durer. La Métropole jardin s'appuie ainsi moins sur une logique de maîtrise que sur une logique d'attention portée aux dynamiques qui soutiennent déjà la vie.

Un potentiel nourricier à préserver et soutenir

Des enclaves agricoles de la métropole, telles que le plateau de Montesson ou encore le triangle de Gonesse, aux grandes plaines cultivées de la Beauce et de la Brie dont elle dépend, ses espaces nourriciers doivent être pensés non comme de simples réserves foncières ou productives, mais à travers les formes d'attention, les rapports quotidiens, la mémoire et les attachements dont ils font l'objet.

Organisée par ses continuités et ses porosités, une métropole relationnelle

La Métropole jardin travaille les continuités - humides, végétales, mais aussi sociales - ainsi que la porosité des sols, qu'ils soient collectifs ou privés. Elle fait de la lisière et de la rive, de la cour et de l'interstice, de l'étang comme de la mare, des lieux stratégiques d'habitabilité, capables d'offrir fraîcheur, refuge, filtration et sociabilité.

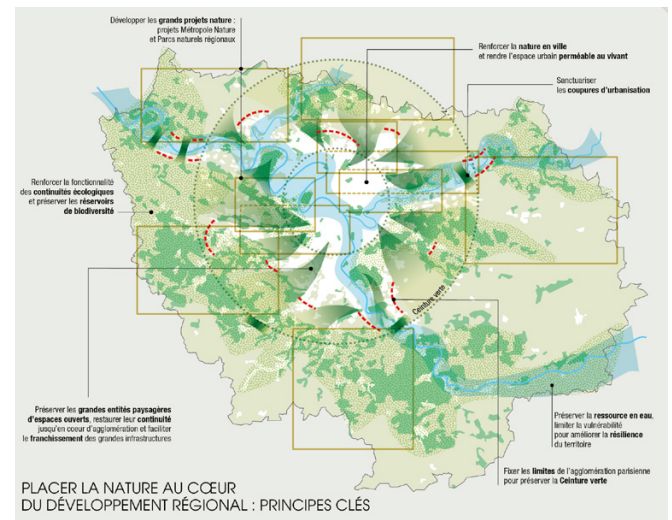
Les continuités et les porosités ne relèvent pas du seul impératif environnemental : elles relient des milieux, des usages et des expériences paysagères à différentes échelles. Elles engagent une manière de considérer l'ensemble de ces espaces avec une même attention, dans le respect de la singularité de chaque milieu et selon une logique commune d'habitabilité. Dans cette perspective, tout espace susceptible d'accueillir la vie peut dès lors être compris comme une composante du vaste jardin métropolitain, telle une infrastructure territoriale à articuler aux mobilités de proximité, à la gestion de l'eau et aux usages ordinaires d'accès à une nature proche.

Des continuités au service du bien-être

Des jardins pavillonnaires, communs à toute la région, aux berges de la Seine et de ses affluents, des franges d'infrastructures aux lisières des zones d'activité économique et des lieux productifs, les continuités métropolitaines se jouent dans des espaces souvent ordinaires, mais décisifs. La Métropole jardin invite à les considérer comme des supports de lien au sens large, de fraîcheur, de biodiversité et de sociabilité.



Cité-jardin de Suresnes, Remi Jouan



Le Schéma Directeur de l'Île-de-France vise à renforcer les continuités écologiques. SDRIF-e 2040

Organisée par ses fonctions vitales, une métropole biorégionale

La Métropole jardin reconnaît les espaces productifs, la logistique, les ports, l'agriculture et les fonctions nourricières comme des composantes à part entière de la vie métropolitaine. L'enjeu n'est pas de les opposer à la qualité de vie, mais de les requalifier pour qu'ils contribuent à la santé des milieux et aux conditions concrètes de l'habitabilité, au-delà d'une lecture uniquement fondée sur les services écosystémiques, à travers les co-bénéfices situés qu'ils rendent possibles, notamment dans leurs relations à l'eau, aux sols, aux approvisionnements locaux et aux équilibres d'un métabolisme biorégional soutenable. Aménager les espaces productifs comme une infrastructure de l'habitabilité revient ainsi à sortir d'une lecture résiduelle de leur contribution aux conditions vitales. Cultiver, produire, acheminer et échanger, à l'échelle métropolitaine, ne renvoie plus seulement à des flux ou à des stocks, mais à une capacité plus large à soutenir des milieux de vie, à les relier et à prendre soin des conditions qui permettent à la vie, dans un territoire, de s'épanouir et de se perpétuer.

L'approche biorégionale contre l'effondrement

À rebours d'une métropole pensée comme simple concentration d'usages et de flux, des lectures prospectives contemporaines invitent à la relire comme un réseau de territoires interdépendants, articulant fonctions productives, milieux de vie, hydrographies, bassins d'emploi et ressources locales. Dans cette perspective, la notion de biorégion urbaine permet de considérer la Seine métropolitaine non comme un centre autonome, mais comme une suite de séquences en relation avec des arrière-pays nourriciers, logistiques, énergétiques et écologiques, à l'échelle d'un système plus vaste. C'est notamment le sens du projet prospectif Bioregion 2050. L'Île-de-France après l'effondrement, porté par l'Institut Momentum, qui rappelle que « l'Île-de-France est sortie de son bassin de subsistance, et ne produit plus que 10 % de ce qu'elle consomme », et invite à reconsidérer la métropole depuis ses dépendances matérielles, ses ressources territoriales et ses conditions de subsistance. Ce projet ouvre aussi à une compréhension plus relationnelle des milieux, fondée sur « une culture de la coexistence équilibrée entre les humains, les animaux, les cours d'eau, les sols, les forêts et l'atmosphère ».

Guidée par une éthique du prendre soin, une métropole attentive

La Métropole jardin s'appuie sur des gestes concrets de soin de l'eau et des milieux : retenir, infiltrer, ralentir, partager, rafraîchir ; à travers l'entrée du care, il s'agit de maintenir, réparer et perpétuer (Tronto, 2009) notre monde commun. Elle s'inscrit dans une logique de composition, où l'action s'ajuste aux dynamiques du vivant et construit avec et pour elles plutôt que contre elles. Cette éthique du soin passe d'abord par une démarche d'attention. Prendre soin commence par voir pour comprendre, puis s'attache. Le jardinier n'est pas seulement celui qui entretient ; il devient la figure d'une responsabilité élargie, attentive aux vulnérabilités, aux interdépendances et à la nécessité de maintenir des conditions de vie partagées. À ce titre, le jardinage apparaît comme une position éthique : une manière de prendre soin de soi, des autres et du monde, fondée sur l'attention à l'autre, le goût de l'altérité, l'empathie et la solidarité.



Plus de 100 écoles parisiennes bénéficient d'une cours végétalisée dans le cadre du programme des cours Oasis. CAUE75

Une métropole de l'attention à l'oeuvre

Des berges renaturées de l'Yerres aux jardins ouvriers et familiaux de Seine-Saint-Denis, du programme régional « 1 000 mares en Île-de-France » aux cours Oasis et aux rues aux écoles (dispositifs de rafraîchissement urbain et d'amélioration du cadre de vie portés par la Ville de Paris), le soin métropolitain s'incarne dans des gestes concrets d'attention, d'entretien, de réparation et de partage. Ces lieux montrent que prendre soin des milieux ne relève pas seulement d'une gestion technique ou d'une déclaration d'intention : ce sont des dynamiques à l'oeuvre qu'il s'agit de prolonger, de révéler et d'articuler ; il s'agit aussi de ménager des sols, de rouvrir des continuités, de laisser place au vivant et de transmettre des usages capables de maintenir et perpétuer des conditions de vie désirables et soutenables.



La forêt de Rambouillet, une grande forêt accessible aux métropolitains. Plaine

Gouvernée comme un commun, une métropole partagée

La Métropole jardin met en discussion les capacités d'action et les responsabilités. Les arbitrages fonciers, les droits d'usage, l'entretien des milieux et des infrastructures deviennent ainsi des questions d'habitabilité partagée. Gouverner la métropole comme un commun suppose alors de ne plus penser ces espaces comme des supports sectoriels ou comme une juxtaposition de propriétés, mais comme des réalités interdépendantes appelant le partage. À mesure que les métropoles s'affirment comme unités de lieu, de temps et d'action, cette gouvernance conduit à penser ensemble la place de la vie dans nos espaces quotidiens, non au bénéfice exclusif d'individualités juxtaposées, mais comme les composantes d'un commun territorial à ménager, à entretenir et à partager. En ce sens, la Métropole jardin engage moins une administration des fragments qu'une politique de la responsabilité élargie : celle d'un monde habitable dont chacun dépend et dont nul ne peut revendiquer l'usage sans répondre aussi de sa continuité.

Une métropole partagée sur le terrain

Des forêts de Fontainebleau, de Rambouillet, de Sénart ou de Saint-Germain aux grands parcs métropolitains comme le parc Georges-Valbon à La Courneuve, des jardins partagés de Choisy-le-Roi aux berges de Paris - passées d'une fonction automobile à une promenade publique devenue un grand commun -, la Métropole jardin se reconnaît aussi dans des espaces déjà vécus collectivement. Elle peut également se lire dans les communs de demain : l'extraordinaire nappe métropolitaine de jardins pavillonnaires dessine, à titre d'exemple, la perspective d'un commun en devenir, celui d'un grand jardin métropolitain. L'horizon des communs n'abolit ni les règles ni les conflits ; il fait de l'accès à ces espaces, de leurs usages et de leur partage, des objets de responsabilité et d'attachement partagés à l'échelle métropolitaine et régionale.

Inscrite dans des temporalités articulées, une métropole chronotopique

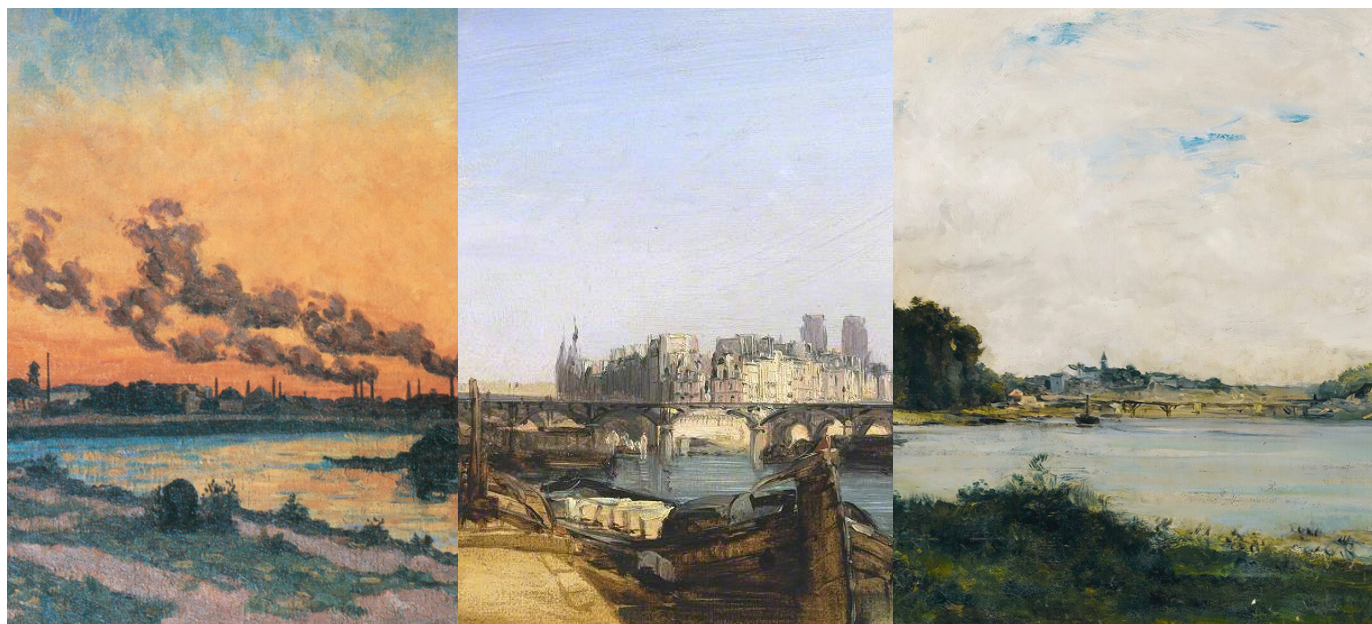
La Métropole jardin fait du temps une méthode. Elle articule le temps long des cycles de l'eau et des sols, le temps hérité des infrastructures, le temps court du projet et du mandat, ainsi que le temps des crises. Elle construit des trajectoires, des séquences et des ajustements plutôt que des réponses ponctuelles.

En cela, elle relève moins d'une logique de commencement absolu que d'un travail de ménagement, de continuité et de transmission. Penser l'avenir des territoires ne consiste pas seulement à y produire des formes nouvelles ; c'est aussi savoir faire tenir ce qui existe, conserver ce qui fonctionne et imaginer ce qui peut se transmettre. Habiter et construire la Métropole jardin, c'est ainsi penser les transformations dans le temps et dans l'espace comme des cycles situés de régénération des milieux habités, au service du futur et du présent, respectueux et attentif aux héritages du passé

**«Le jardinage est à la fois travail, œuvre et action, et ni totalement l'un, ni totalement l'autre.»
Naugrette, 2023**

Penser la métropole à travers le temps

Des Ateliers internationaux du Grand Paris (consultation internationale pour l'avenir métropolitain, dont émerge la proposition Seine Métropole Paris Rouen le Havre d'Antoine Grumbach, première pierre d'une vision métropolitaine à portée interrégionale) aux 1000 lieux du Grand Paris (cartographie des lieux qui façonnent l'identité métropolitaine), du Grand Sentier du Grand Paris (615 km de marche pour lire la métropole à l'échelle du très grand territoire) au Parc des Hauteurs (grand système paysager reliant plus de 300 hectares d'espaces ouverts par une promenade de plus de 30 km), la métropole se construit dans des temporalités emboîtées : temps de la vision, temps du récit, temps du projet, temps des paysages et des milieux. La Métropole jardin invite ainsi à penser le temps métropolitain non comme une succession d'interventions disjointes, mais comme une composition de séquences, de continuités et de transmissions, depuis les initiatives locales jusqu'aux horizons du grand bassin.



Soleil couchant à Ivry, Armand Guillaumin / Une baignade à Asnières, Georges Seurat / Conflans, Charles-françois Daubigny

La métropole jardin : une généalogie créative

La métropole jardin est riche d'une longue généalogie créative. Comme le rappelle Jean-Noël Consalès, la Métropole-Jardin constitue une figure historique de l'aménagement du territoire français, formulée, sous d'autres termes, dans le cadre de l'Organisation d'Études d'Aménagement de la Loire Moyenne, dont la portée relève aujourd'hui d'une « étonnante actualité » (Consalès, 2025). La portée de cette figure, que nous nous proposons ici de réinterpréter, apparaît ainsi à nouveau particulièrement stimulante. Par l'oxymore qu'elle assume entre la métropole, monde de flux, de vitesse et de complexité, et le jardin, monde de lenteur, de proximité et de soin, elle permet de renouer un trait d'union entre les logiques contemporaines du projet métropolitain et des approches écologiques et intégrales de l'(a)ménagement.

De ce point de vue, la Métropole jardin retrouve une force particulière dans un présent marqué par l'incertitude. Cette actualité peut se lire également à travers les travaux des Ateliers de Cergy et le Plaidoyer pour un Grand Jardin séquanien, issu des réflexions engagées lors des Ateliers de Maîtrise d'Œuvre Urbaine de 2017-2018 sur La vie dans les métropoles au XXIe siècle, prolongées par les rencontres de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, de la Fabrique écologique et l'arpentage de la vallée par le « groupe des sept », dont Bertrand Warnier, Laurent Perrin, Louis Moutard, Michel Jaouen et Drew Wensley. Dans un autre registre, les travaux récents de l'agence GRAU à Bordeaux montrent également que la Métropole Jardin peut être relue comme une forme urbaine d'avenir, ni centre ni périphérie, où paysage et bâti fonctionnent ensemble pour produire du bien-être et du sens collectif.

Le temps comme méthode

La métropole jardin ne se transforme pas dans un temps unique. Elle articule des cycles hydrologiques et écologiques, des héritages infrastructurels, des rythmes d'usage, des temporalités politiques et des événements climatiques. Penser la métropole à partir de l'eau suppose alors d'agir non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps : identifier les héritages actifs, rendre lisibles les décalages, anticiper les arbitrages et formuler des trajectoires de transformation.

Dans cette perspective, le temps n'est pas un arrière-plan du projet, mais l'une de ses matières. Il permet de comprendre que les territoires de l'eau sont traversés par des dynamiques de vitesses inégales, parfois compatibles, parfois conflictuelles : temps long des milieux, temps intermédiaire des aménagements, temps court des usages, des décisions et des crises.

Anticiper les arbitrages de l'eau

Mobiliser le temps comme méthode revient aussi à anticiper des arbitrages appelés à devenir plus vifs : montée des risques d'inondation, tensions sur la ressource en eau, fragilisation de certains régimes assurantiels, hiérarchisation conflictuelle des usages, adaptation d'infrastructures conçues pour d'autres régimes hydrologiques. L'enjeu n'est pas seulement de définir où agir, mais à quel rythme, selon quelles priorités, et dans quelle durée, afin d'affronter les chocs, de répartir les vulnérabilités et de rendre les transformations plus justes, plus soutenables et plus appropriables.



Production de l'atelier 2025

Trois façons de travailler avec le temps pendant l'atelier

Lire les temporalités du territoire : considérer la métropole comme un territoire traversé par des temporalités hétérogènes – cycles de l'eau, dynamiques écologiques, héritages techniques, rythmes d'urbanisation, usages quotidiens – afin de mieux comprendre les vulnérabilités comme les capacités d'adaptation.

Révéler les décalages et les tensions : rendre visibles les désynchronisations entre urbanisation, infrastructures, milieux et climats – urbanisation en zone inondable, sols imperméabilisés, ouvrages conçus pour des régimes passés – pour faire apparaître les fragilités héritées, mais aussi les prises concrètes de transformation.

Imaginer des trajectoires de transformation : ouvrir des futurs crédibles à partir de ces tensions, en articulant interventions immédiates, inflexions progressives et horizons de long terme, de manière à inscrire la transformation métropolitaine dans une durée partagée.

Ainsi compris, le temps devient moins un thème supplémentaire qu'une manière de traverser l'ensemble des questions de l'atelier. Il invite à penser la métropole comme un système évolutif, traversé de rythmes, d'héritages, de bifurcations et de possibles.

Pour conclure : Le 44ème atelier propose d'ouvrir un espace d'exploration collective autour de la métropole jardin à l'échelle du bassin de la Seine. Face aux dérèglements climatiques, aux tensions sur les ressources et aux fragilités sociales, il s'agit de réinterroger les manières de faire métropole en partant de ce qui soutient la vie : l'eau, les sols, les milieux vivants et les solidarités territoriales. **En mobilisant le temps comme méthode et l'eau comme fil conducteur, les équipes seront invitées à imaginer des trajectoires de transformation capables de réconcilier milieux, infrastructures et sociétés, et d'esquisser les conditions d'une métropole plus habitable, plus juste et plus résiliente.**

Bibliographie

BESSE, Jean-Marc, « Nourrir, habiter », dans Patrick MOQUAY (dir.), Jardins en société, Paris, Hermann, coll. « Les Traversées de Cerisy », 2023, p. 35-40.

COCHET, Yves, SINAÏ, Agnès et THÉVARD, Benoît, Biorégion 2050. L'Île-de-France après l'effondrement, Paris, Institut Momentum / Forum Vies Mobiles, 2019.

CONSALÈS, Jean-Noël, « (A)ménager les espaces de nature métropolitains comme des jardins : dix principes pour la Métropole-Jardin », Pour, 2025/1-2, n° 251-252, p. 145-153.

FABUREL, Guillaume, Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre, Paris, Le Passager clandestin, éd. revue et augmentée, 2019.

MOQUAY, Patrick, « Introduction. Du renouveau des jardins aux brassages planétaires », dans Patrick MOQUAY (dir.), Jardins en société, Paris, Hermann, coll. « Les Traversées de Cerisy », 2023, p. 5-18.

NAUGRETTE, Florence, « Cura ou l'éthique du jardinier : souci et soin de soi, des autres et du monde. Une lecture de Jardins de Robert Harrison », dans Patrick MOQUAY (dir.), Jardins en société, Paris, Hermann, coll. « Les Traversées de Cerisy », 2023, p. 21-33.

TRONTO, Joan C., Un monde vulnérable. Pour une politique du care, trad. de l'anglais par Hervé Maury, Paris, La Découverte, 2009.

WARNIER, Bertrand, ENQUIST, Philip et WENSLEY, Drew, Plaidoyer pour un Grand Jardin séquanien. Une vision d'avenir pour le Bassin de la Seine, Les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise / Urba 2000, 2022.

YOUNÈS, Chris, « Métamorphoses vivifiantes des milieux habités », dans Thierry PAQUOT, Yvette MASSON-ZANUSSI et Marcos STATHOPOULOS (dir.), Alterarchitectures Manifesto. Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants, Gollion, Infolio, 2012, p. 331-335.

Production
de l'atelier 2025



